Mairie de
BRAY

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BRAY

se réunira, en séance ordinaire le 04 avril 2024, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

-Approbation Compte Administratif 2023
-Approbation Compte de gestion 2023
-Vote budget 2024
-Vote des taux des taxes 2024
-Vote des subventions 2024
-Délegation de Mme le Maire pour la création de la régie
-Nomination régisseur titulaire et adjoint
-Point éolien
-Changement horaires permanence du vendredi
-Questions diverses

Fait à BRAY, le 25 mars 2024

Madame le Maire, Danielle CAMUS

MAIRIE DE BRAY
27170